

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL** *CROSSAC*

Nombre de conseillers :
En exercice : 20
Présents : 17
Représentés : 2
Votants : 19



L'an deux mille vingt-cinq, le 2 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Sylvain JOALLAND, ayant donné pouvoir à Olivier FONTENEAU, Chantal HALGAND, ayant donné pouvoir à Christophe DENAIRE,

Absents : Aurélia DI BLASI

Secrétaire de séance : Cathy MALLARD

**Délibération n°2025-04-001
APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 5 MARS 2025**

Le procès-verbal de la dernière séance a été adressé à l'ensemble des Conseillers et est soumis au vote. Aucune remarque n'étant formulée,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

- **Valide le procès-verbal de la séance du 5 mars 2025.**

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance
Cathy MALLARD**



Affiché le 03/04/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CROSSAC

Nombre de conseillers : En exercice : 20 Présents : 17 Représentés : 2 Votants : 19
--



L'an deux mille vingt-cinq, le 2 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Sylvain JOALLAND, ayant donné pouvoir à Olivier FONTENEAU, Chantal HALGAND, ayant donné pouvoir à Christophe DENAIRE,

Absents : Aurélia DI BLASI

Secrétaire de séance : Cathy MALLARD

**Délibération n°2025-02-002
BUDGET GENERAL – Approbation du compte financier unique 2024**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Isabelle GABARD, 1^{ère} adjointe, **M. le Maire s'étant retiré pour le vote**,

Délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2024 – **Budget Général** -, dressé par Monsieur Olivier DEMARTY, Maire, et Monsieur Vincent LEDROIT, Chef de Service Comptable :

1°) Prend acte de la présentation Compte Financier Unique, lequel se résume ainsi :

	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat de fonctionnement année 2024	2 037 792.42	2 857 843.82	820 051.40
Reprise du résultat cumulé des années précédentes		139 988.39	139 988.39
Solde d'exécution fonctionnement			960 039.79
Résultat d'investissement année 2024	2 912 362.67	1 195 886.91	-1 716 475.76
Excédent ou déficit d'investissement reporté		1 425 119.91	1 425 119.91
Solde d'exécution investissement			-291 355.85
Résultat de clôture hors R.A.R.			668 683.94
Restes à réaliser	998 798.24	181 571.98	-817 226.26
Résultat de clôture avec R.A.R.			-148 542.32

2°) Approuve l'ensemble des éléments constitutifs du Compte Financier Unique

3°) Approuve A L'UNANIMITÉ les résultats définitifs du Compte Financier Unique tels que résumés ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance,
Cathy MALLARD**



Affiché le 03/04/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CROSSAC

Nombre de conseillers : En exercice : 20 Présents : 17 Représentés : 2 Votants : 18
--



L'an deux mille vingt-cinq, le 2 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Sylvain JOALLAND, ayant donné pouvoir à Olivier FONTENEAU, Chantal HALGAND, ayant donné pouvoir à Christophe DENAIRE,

Absents : Aurélia DI BLASI

Secrétaire de séance : Cathy MALLARD

**Délibération n°2025-04-003
Budget annexe LOCATIFS – Approbation du Compte Financier Unique 2024**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Isabelle GABARD, 1^{ère} adjointe, M. le Maire s'étant retiré pour le vote,

Délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2024, dressé par Monsieur Olivier DEMARTY, Maire, et Monsieur Vincent LEDROIT, Chef de Service Comptable :

1°) Prend acte de la présentation Compte Financier Unique, lequel se résume ainsi :

	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat de fonctionnement année 2024	209 918.70	111 946.31	-97 972.39
Reprise du résultat cumulé des années précédentes		109 733.77	109 733.77
Solde d'exécution fonctionnement			11 761.38
Résultat d'investissement année 2024	28 913.32	572.10	-28 341.22
Excédent ou déficit d'investissement reporté		130 593.45	130 593.45
Solde d'exécution investissement			102 252.23
Résultat de clôture hors R.A.R.			114 013.61
Restes à réaliser	8 100.00		-8 100.00
Résultat de clôture avec R.A.R.			105 913.61

2°) Approuve l'ensemble des éléments constitutifs du Compte Financier Unique

3°) Approuve à l'unanimité les résultats définitifs du Compte Financier Unique tels que résumés ci-dessus

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

Affiché le 03/04/2025



Le secrétaire de séance

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CROSSAC

Nombre de conseillers : En exercice : 20 Présents : 17 Représentés : 2 Votants : 18
--



L'an deux mille vingt-cinq, le 2 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Sylvain JOALLAND, ayant donné pouvoir à Olivier FONTENEAU, Chantal HALGAND, ayant donné pouvoir à Christophe DENAIRE,

Absents : Aurélia DI BLASI

Secrétaire de séance : Cathy MALLARD

Délibération n°2025-04-004 Budget annexe POMPES FUNEBRES – Approbation du Compte Financier Unique 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Isabelle GABARD, 1ère adjointe, M. le Maire s'étant retiré pour le vote,

Délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2024, dressé par Monsieur Olivier DEMARTY, Maire, et Monsieur Vincent LEDROIT, Chef de Service Comptable :

1°) Prend acte de la présentation Compte Financier Unique, lequel se résume ainsi :

	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat de fonctionnement année 2024	22 213.35	22 725.72	512.37
Reprise du résultat cumulé des années précédentes	918.48		-918.48
Solde d'exécution fonctionnement			-406.11
Résultat d'investissement année 2024	16 895.72	22 213.35	5 317.63
Excédent ou déficit d'investissement reporté	6 005.26		-6 005.26
Solde d'exécution investissement			-687.63
Résultat de clôture			-1 093.74

2°) Approuve l'ensemble des éléments constitutifs du Compte Financier Unique

3°) Approuve A L'UNANIMITÉ les résultats définitifs du Compte Financier Unique tels que résumés ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance,
Cathy MALLARD**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

CROSSAC

Nombre de conseillers :
En exercice : 20
Présents : 17
Représentés : 2
Votants : 18



L'an deux mille vingt-cinq, le 2 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD; Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Sylvain JOALLAND, ayant donné pouvoir à Olivier FONTENEAU, Chantal HALGAND, ayant donné pouvoir à Christophe DENAIRE,

Absents : Aurélia DI BLASI

Secrétaire de séance : Cathy MALLARD

Délibération n°2025-04-005

Budget annexe FERME DU BLANCHOT – Approbation du Compte Financier Unique 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Isabelle GABARD, 1^{ère} adjointe, M. le Maire s'étant retiré pour le vote,

Délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2024, dressé par Monsieur Olivier DEMARTY, Maire, et Monsieur Vincent LEDROIT, Chef de Service Comptable :

1°) Prend acte de la présentation Compte Financier Unique, lequel se résume ainsi :

	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat de fonctionnement année 2024	40 528.13	53 673.25	13 145.12
Reprise du résultat cumulé des années précédentes		0.00	0.00
Solde d'exécution fonctionnement			13 145.12
Résultat d'investissement année 2024	63 731.78	51 458.59	-12 273.19
Excédent ou déficit d'investissement reporté		99 754.12	99 754.12
Solde d'exécution investissement			87 480.93
Résultat de clôture hors R.A.R.			100 626.05
Restes à réaliser	25 317.61		-25 317.61
Résultat de clôture avec R.A.R.			75 308.44

2°) Approuve l'ensemble des éléments constitutifs du Compte Financier Unique

3°) Approuve A L'UNANIMITÉ les résultats définitifs du Compte Financier Unique tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Maire,
Olivier DEMARTY

Le secrétaire de séance,
Cathy MALLARD



Affiché le 03/04/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CROSSAC

Nombre de conseillers :
En exercice : 20
Présents : 17
Représentés : 2
Votants : 18



L'an deux mille vingt-cinq, le 2 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Sylvain JOALLAND, ayant donné pouvoir à Olivier FONTENEAU, Chantal HALGAND, ayant donné pouvoir à Christophe DENAIRE,

Absents : Aurélia DI BLASI

Secrétaire de séance : Cathy MALLARD

**Délibération n°2025-04-006
Budget annexe ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE –
Approbation du Compte Financier Unique 2024**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Isabelle GABARD, 1^{ère} adjointe, **M. le Maire s'étant retiré pour le vote**,

Délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2024, dressé par Monsieur Olivier DEMARTY, Maire, et Monsieur Vincent LEDROIT, Chef de Service Comptable :

1°) Prend acte de la présentation Compte Financier Unique, lequel se résume ainsi :

	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat de fonctionnement année 2024	2 526.95	3 563.84	1 036.89
Reprise du résultat cumulé des années précédentes	1 588.51		-1 588.51
Solde d'exécution fonctionnement			-551.62
Résultat d'investissement année 2024	8 036.00	2 208.00	-5 828.00
Excédent ou déficit d'investissement reporté		12 042.49	12 042.49
Solde d'exécution investissement			6 214.49
Résultat de clôture			5 662.87

2°) Approuve l'ensemble des éléments constitutifs du Compte Financier Unique

3°) Approuve A L'UNANIMITÉ les résultats définitifs du Compte Financier Unique tels que résumés ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

Le secrétaire de séance



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CROSSAC

Nombre de conseillers : En exercice : 20 Présents : 17 Représentés : 2 Votants : 18
--



L'an deux mille vingt-cinq, le 2 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Sylvain JOALLAND, ayant donné pouvoir à Olivier FONTENEAU, Chantal HALGAND, ayant donné pouvoir à Christophe DENAIRE,

Absents : Aurélia DI BLASI

Secrétaire de séance : Cathy MALLARD

**Délibération n°2025-04-007
Budget annexe LOTISSEMENT DE LA FONTAINE SAINT JEAN –
Approbation du Compte Financier Unique 2024**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Isabelle GABARD, 1^{ère} adjointe, M. le Maire s'étant retiré pour le vote,

Délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2024, dressé par Monsieur Olivier DEMARTY, Maire, et Monsieur Vincent LEDROIT, Chef de Service Comptable :

1°) Prend acte de la présentation Compte Financier Unique, lequel se résume ainsi :

CA Lotissement de la Fontaine Saint-Jean			
	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat de fonctionnement année 2024	106.78	0.00	-106.78
Reprise du résultat cumulé des années précédentes		204 375.06	204 375.06
Solde d'exécution fonctionnement			204 268.28
Résultat d'investissement année 2024	0.00	0.00	0.00
Excédent ou déficit d'investissement reporté			0.00
Solde d'exécution investissement			0.00
Résultat de clôture			204 268.28

2°) Approuve l'ensemble des éléments constitutifs du Compte Financier Unique

3°) Approuve A L'UNANIMITÉ les résultats définitifs du Compte Financier Unique tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance,
Cathy MALLARD**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CROSSAC

Nombre de conseillers :

En exercice : 20
Présents : 17
Représentés : 2
Votants : 19



L'an deux mille vingt-cinq, le 2 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Sylvain JOALLAND, ayant donné pouvoir à Olivier FONTENEAU, Chantal HALGAND, ayant donné pouvoir à Christophe DENAIRE,

Absents : Aurélia DI BLASI

Secrétaire de séance : Cathy MALLARD

**Délibération n°2025-04-008
VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts et notamment les articles suivants :

- 1379, 1407 et suivants relatifs aux impositions directes locales,
- 1639 A et 1636 B sexies et suivants relatifs au vote des taux,

Après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ, le Conseil municipal décide :

1 – de maintenir en 2025 les taux d'imposition votés en 2024

2 – les taux d'imposition 2025 sont donc fixés à :

- **Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties 39.74 %**
- **Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties 69.74 %**
- **Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale 18.23 %**

3 – d'autoriser M le Maire à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et le charge de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

Affiché le 03/04/2025



Le secrétaire de séance

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CROSSAC

Nombre de conseillers :

En exercice : 20
Présents : 17
Représentés : 2
Votants : 19



L'an deux mille vingt-cinq, le 2 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Sylvain JOALLAND, ayant donné pouvoir à Olivier FONTENEAU, Chantal HALGAND, ayant donné pouvoir à Christophe DENAIRE,

Absents : Aurélia DI BLASI

Secrétaire de séance : Cathy MALLARD

Délibération n°2025-04-009

Affectation des résultats 2024 du Budget général et des Budgets annexes

Vu les résultats du Compte Financier Unique 2024 du budget général et des budgets annexes, **Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ, décide les affectations suivantes :**

Pour le Budget la Ferme du Blanchot, l'excédent d'investissement d'un montant de 87 480.93 € est reporté et il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement de 13 145.12 € en totalité en investissement.

Pour le Budget Pompes funèbres, le déficit de fonctionnement d'un montant de 406.11 € est reporté. Le déficit d'investissement d'un montant de 687.63 € est reporté.

Pour le Budget Locatifs, l'excédent d'investissement d'un montant de 102 252.23 € est reporté et il est proposé reprendre l'excédent de fonctionnement de 11 761.38 € en fonctionnement.

Pour le Budget Energie photovoltaïque,

L'excédent d'investissement d'un montant de 6 214.49 € est reporté et le déficit de fonctionnement d'un montant de 551.62 € est reporté.

Pour le Budget Lotissement Fontaine Saint Jean,

Le budget étant clos au 31/12/2024, l'excédent de fonctionnement de 204 268.28 € sera repris au budget général en fonctionnement.

Pour le Budget général, le déficit d'investissement d'un montant de 291 355.85 € est reporté et il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement d'un montant de 960 039.81 € à la section d'investissement de

L'excédent de fonctionnement de 204 268.28 € du BA Lotissement de la Fontaine Saint Jean est repris en section de fonctionnement.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance,
Cathy MALLARD**



Affiché le 03/04/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CROSSAC

Nombre de conseillers :
En exercice : 20
Présents : 17
Représentés : 2
Votants : 19



L'an deux mille vingt-cinq, le 2 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Sylvain JOALLAND, ayant donné pouvoir à Olivier FONTENEAU, Chantal HALGAND, ayant donné pouvoir à Christophe DENAIRE,

Absents : Aurélia DI BLASI

Secrétaire de séance : Cathy MALLARD

**Délibération n°2025-04-010
VOTE DES BUDGETS ANNEXES 2025**

*** Budget annexe la Ferme du Blanchot 2025**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu la lecture du budget primitif – Budget annexe la Ferme du Blanchot -, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, Approuve le Budget Primitif 2025 – Budget la Ferme du Blanchot - au niveau des chapitres.

Il s'équilibre en recettes et dépenses :
Section de fonctionnement : 53 920.00 €
Section d'investissement : 149 536.05 €.

*** Budget annexe Pompes funèbres 2025**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu la lecture du budget primitif – Budget annexe Pompes funèbres -, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, Approuve le Budget Primitif 2025 – Budget annexe Pompes funèbres - au niveau des chapitres.

Il s'équilibre en recettes et en dépenses :
Section de fonctionnement : 23 316.11 €
Section d'investissement : 22 687.63 €.

*** Budget annexe Locatifs 2025**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu la lecture du budget primitif – Budget annexe Locatifs -, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, Approuve le Budget Primitif 2025 – Budget annexe Locatifs - au niveau des chapitres.

Il s'équilibre en recettes et dépenses :
Section de fonctionnement : 122 011.38 €
Section d'investissement : 102 252.23 €.

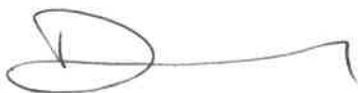
*** Budget annexe Energie photovoltaïque 2025**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu la lecture du budget primitif – Budget annexe Energie photovoltaïque -, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
Approuve le Budget Primitif 2025 – Budget annexe Energie photovoltaïque - au niveau des chapitres.

Il s'équilibre en recettes et dépenses :
Section de fonctionnement : 4 309.62 €
Section d'investissement : 8 422.49 €.

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**



Affiché le 03/04/2025



**Le secrétaire de séance,
Cathy MALLARD**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CROSSAC

Nombre de conseillers :

En exercice : 20
Présents : 17
Représentés : 2
Votants : 19



L'an deux mille vingt-cinq, le 2 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Sylvain JOALLAND, ayant donné pouvoir à Olivier FONTENEAU, Chantal HALGAND, ayant donné pouvoir à Christophe DENAIRE,

Absents : Aurélia DI BLASI

Secrétaire de séance : Cathy MALLARD

**Délibération n°2025-04-011
VOTE DU BUDGET GENERAL 2025**

VU la présentation du budget primitif du Budget général de 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ, approuve le Budget Primitif 2025 du budget général au niveau des chapitres.

Il s'équilibre en recettes et dépenses :

Section de fonctionnement : 2 819 000.00 €

Section d'investissement : 2 254 000.00 €.

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

Affiché le 03/04/2025



**Le secrétaire de séance,
Cathy MALLARD**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CROSSAC

Nombre de conseillers :

En exercice : 20
Présents : 17
Représentés : 2
Votants : 19



L'an deux mille vingt-cinq, le 2 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Sylvain JOALLAND, ayant donné pouvoir à Olivier FONTENEAU, Chantal HALGAND, ayant donné pouvoir à Christophe DENAIRE,

Absents : Aurélia DI BLASI

Secrétaire de séance : Cathy MALLARD

Délibération n°2025-04-012

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE DE LA SALLE DES SPORTS – AVENANT N°4

VU le marché de maîtrise d'œuvre signé avec la SARL Nicole CANTIN Architecte le 6 juillet 2022 pour les travaux d'extension et de rénovation de la salle des sports pour un montant global de 124 858.50 € TTC intégrant l'avenant n°1 portant montant définitif de rémunération suite à validation de l'APD en date du 12 mai 2023,

VU la délibération n°2023-11-003 du 15 novembre 2023 portant avenant n°2 pour un montant de 15 840.00 € TTC,

VU la délibération n°2024-05-009 du 18 septembre 2024 portant avenant n°3 pour un montant de 4 203.24 € TTC

VU l'avenant n°4 correspondant à la mission complémentaire confiée à l'architecte dans le cadre de la modification du garde-corps pour un montant de 1 175.55 € HT soit 1 410.66 € TTC,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

- Valide l'avenant n°4 pour un montant de 1 175.55 € HT portant le montant total du marché à 121 927 € HT soit 146 312.40 € TTC
- Mandate le Maire pour signer l'avenant correspondant.

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

Le Maire,
Olivier DEMARTY

Le secrétaire de séance,
Cathy MALLARD



Affiché le 03/04/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CROSSAC

Nombre de conseillers :

En exercice : 20

Présents : 17

Représentés : 2

Votants : 19



L'an deux mille vingt-cinq, le 2 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Sylvain JOALLAND, ayant donné pouvoir à Olivier FONTENEAU, Chantal HALGAND, ayant donné pouvoir à Christophe DENAIRE,

Absents : Aurélia DI BLASI

Secrétaire de séance : Cathy MALLARD

**Délibération n°2025-04-013
MARCHES DE TRAVAUX - BETEG
AVENANT N°1 AU LOT N°1 ROQUET**

VU l'avancement des travaux de la BETEG,

VU la délibération n°2024-05-002 en date du 18 septembre 2024 autorisant le Maire à signer les marchés avec les entreprises

VU l'avenant au marché de travaux du lot n°1 :

- Lot n°1 – Chauffage – AVENANT N°1 :
 - Marché initial : 449 045,17 € HT
 - Chape chaufferie Condorcet : +1 246,30€ € HT
 - soit un nouveau montant du marché à hauteur de 450 291,47 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ, décide de :

- Valider l'avenant présenté ci-dessus
- Mandate le Maire à signer les avenants et tous documents s'y rapportant.

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

Affiché le 03/04/2025



**Le secrétaire de séance,
Cathy MALLARD**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CROSSAC

Nombre de conseillers :

En exercice : 20

Présents : 17

Représentés : 2

Votants : 19



L'an deux mille vingt-cinq, le 2 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Sylvain JOALLAND, ayant donné pouvoir à Olivier FONTENEAU, Chantal HALGAND, ayant donné pouvoir à Christophe DENAIRE,

Absents : Aurélia DI BLASI

Secrétaire de séance : Cathy MALLARD

Délibération n°2025-04-014

**CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS D'INVESTISSEMENT
DE LA CC DU PAYS DE PONTCHATEAU SAINT GILDAS DES BOIS
POUR LES TRAVAUX DE BOUCLE D'EAU TEMPEREE A ENERGIE GEOTHERMIQUE**

Préambule

Un établissement public de coopération intercommunale ne peut pas intervenir en dehors du champ des compétences qui lui ont été transférées par les communes membres (principe de spécialité).

Par dérogation à ce principe, la loi autorise les communautés de communes à verser des subventions à leurs communes membres. Ces subventions, appelées fonds de concours, doivent être destinées à financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement. La faculté de verser des fonds de concours aux communes membres est donc réservée aux EPCI à fiscalité propre.

Le versement de tels fonds de concours ne peut être décidé qu'après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et du conseil municipal concernés. La commune bénéficiaire doit apporter un financement, hors subventions, au moins égal au montant du fonds de concours versé par l'EPCI à fiscalité propre dont elle est membre.

VU les travaux de réalisation d'une boucle d'eau tempérée à énergie géothermique pour l'alimentation en chauffage des équipements publics de l'impasse des Petits Matelots

VU le montant total des travaux estimé à 967 606.08 € HT.

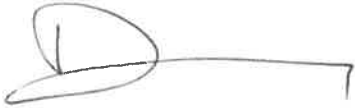
CONSIDERANT qu'un fonds de concours d'investissement peut être sollicité auprès de la Communauté de communes à hauteur de 43 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ, décide de :

- **Autoriser le Maire à solliciter un fonds de concours d'investissement auprès de la Communauté de communes à hauteur de 43 000 € pour la boucle d'eau tempérée à énergie géothermique Impasse des Petits Matelots**
- **Autoriser le Maire à signer la convention correspondante et tout document afférent.**

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**



**Le secrétaire de séance,
Cathy MALLARD**



Affiché le 03/04/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Crossac

Nombre de conseillers :
En exercice : 20
Présents : 17
Représentés : 2
Votants : 19



L'an deux mille vingt-cinq, le 2 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Sylvain JOALLAND, ayant donné pouvoir à Olivier FONTENEAU, Chantal HALGAND, ayant donné pouvoir à Christophe DENAIRE,

Absents : Aurélia DI BLASI

Secrétaire de séance : Cathy MALLARD

Délibération n°2025-04-015

**CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS DE FONCTIONNEMENT
DE LA CC DU PAYS DE PONTCHATEAU SAINT GILDAS DES BOIS
POUR LA BOUCLE D'EAU TEMPEREE A ENERGIE GEOTHERMIQUE**

Préambule

Un établissement public de coopération intercommunale ne peut pas intervenir en dehors du champ des compétences qui lui ont été transférées par les communes membres (principe de spécialité).

Par dérogation à ce principe, la loi autorise les communautés de communes à verser des subventions à leurs communes membres. Ces subventions, appelées fonds de concours, doivent être destinées à financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement. La faculté de verser des fonds de concours aux communes membres est donc réservée aux EPCI à fiscalité propre.

Le versement de tels fonds de concours ne peut être décidé qu'après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et du conseil municipal concernés. La commune bénéficiaire doit apporter un financement, hors subventions, au moins égal au montant du fonds de concours versé par l'EPCI à fiscalité propre dont elle est membre.

VU la réalisation d'une boucle d'eau tempérée à énergie géothermique pour l'alimentation en chauffage des équipements publics de l'impasse des Petits Matelots

VU le montant total des travaux estimé à 967 606.08 € HT

VU les coûts de fonctionnement annuels de l'installation liés à l'électricité et à la maintenance

CONSIDERANT qu'un fonds de concours annuel de fonctionnement peut être sollicité auprès de la Communauté de communes à hauteur de 2 115 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ, décide de :

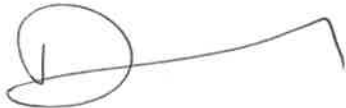
- **Autoriser le Maire à solliciter un fonds de concours de fonctionnement annuel auprès de la Communauté de communes à hauteur de 2 115 € pour la boucle d'eau tempérée à énergie géothermique Impasse des Petits Matelots**
- **Autoriser le Maire à signer la convention correspondante et tout document afférent.**

Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**



**Le secrétaire de séance,
Cathy MALLARD**



Affiché le 03/04/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL** *CROSSAC*

Nombre de conseillers :
En exercice : 20
Présents : 17
Représentés : 2
Votants : 19



L'an deux mille vingt-cinq, le 2 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Sylvain JOALLAND, ayant donné pouvoir à Olivier FONTENEAU, Chantal HALGAND, ayant donné pouvoir à Christophe DENAIRE,

Absents : Aurélia DI BLASI

Secrétaire de séance : Cathy MALLARD

**Délibération n°2025-04-016
REALISATION D'UNE BOUCLE D'EAU TEMPEREE A ENERGIE GEOTHERMIQUE :
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION - CPDL**

VU le montant global de l'opération estimé à 967 606.08 € HT

VU le plan de financement de l'opération

Il est demandé au Conseil municipal d'autoriser un dépôt de dossier auprès de la région, au titre du Contrat de territoire CPDL

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

- **Autorise le Maire à déposer un dossier de subvention auprès de la région, au titre du Contrat de territoire CPDL**
- **Mandate le Maire pour signer tous documents afférents**
- **Autorise le Maire à déposer tout autre dossier de subvention pour financer ce projet.**

Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance,
Cathy MALLARD**



Affiché le 03/04/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CROSSAC

Nombre de conseillers :

En exercice : 20
Présents : 17
Représentés : 2
Votants : 19



L'an deux mille vingt-cinq, le 2 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Sylvain JOALLAND, ayant donné pouvoir à Olivier FONTENEAU, Chantal HALGAND, ayant donné pouvoir à Christophe DENAIRE,

Absents : Aurélia DI BLASI

Secrétaire de séance : Cathy MALLARD

Délibération n°2025-04-017

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

VU le projet d'aménagement de sécurité du Village de la Mondrais consistant à :

- Création de 2 plateaux de 8 ml en entrée et sortie de village
- Création d'un petit giratoire surélevé

VU le montant des travaux estimé à 32 000 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

- **Autorise le Maire à déposer un dossier de subvention auprès le Conseil départemental au titre du produit des amendes de police 2024 pour le projet d'aménagement de sécurité du Village de la Mondrais**
- **Mandate le Maire pour signer tous documents afférents**

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance,
Cathy MALLARD**



Affiché le 03/04/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL** *CROSSAC*

Nombre de conseillers :
En exercice : 20
Présents : 17
Représentés : 2
Votants : 19



L'an deux mille vingt-cinq, le 2 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Sylvain JOALLAND, ayant donné pouvoir à Olivier FONTENEAU, Chantal HALGAND, ayant donné pouvoir à Christophe DENAIRE,

Absents : Aurélia DI BLASI

Secrétaire de séance : Cathy MALLARD

**Délibération n°2025-04-018
TARIFICATION SOCIALE DES CANTINES
RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION**

Par délibération du 30 juin 2021, le Conseil municipal avait autorisé la mise en place de la tarification sociale de la restauration scolaire à compter du 1^{er} septembre 2021. La convention initiale étant arrivée à son terme au 31/08/2024, une nouvelle convention a été signée à compter du 1^{er} septembre 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

- **Autorise le Maire à renouveler la convention avec l'Etat à compter du 1^{er} septembre 2024**
- **Mandate le Maire pour signer tous documents afférents**

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance,
Cathy MALLARD**

Affiché le 03/04/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL** *CROSSAC*

Nombre de conseillers :
En exercice : 20
Présents : 17
Représentés : 2
Votants : 19



L'an deux mille vingt-cinq, le 2 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Sylvain JOALLAND, ayant donné pouvoir à Olivier FONTENEAU, Chantal HALGAND, ayant donné pouvoir à Christophe DENAIRE,

Absents : Aurélia DI BLASI

Secrétaire de séance : Cathy MALLARD

**Délibération n°2025-04-019
ACHAT D'UN ROBOT DE TONTE POUR LE TERRAIN DE FOOTBALL**

VU l'étude réalisée pour l'entretien récurrent des terrains de football

VU l'intérêt pour l'acquisition d'un robot de tonte

VU les deux propositions reçues d'EFFIVERT à 20 988 € TTC et de VERT-LEM à 13 983.49 € TTC

VU l'avis de la commission Travaux de retenir le devis VERT-LEM comprenant l'installation et le service Up-Care PRO sur 5 ans et la fourniture d'un abri.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

- **Autorise l'achat du robot de tonte Automower Husqvarna AM580L Epos auprès de VERT-LEM pour un montant total de 13 983.49 € TTC**
- **Mandate le maire pour signer tous documents afférents.**

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance,
Cathy MALLARD**



Affiché le 03/04/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL** *Crossac*

Nombre de conseillers :

En exercice : 20
Présents : 17
Représentés : 2
Votants : 19



L'an deux mille vingt-cinq, le 2 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Mme Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Sylvain JOALLAND, ayant donné pouvoir à Olivier FONTENEAU, Chantal HALGAND, ayant donné pouvoir à Christophe DENAIRE,

Absents : Aurélia DI BLASI

Secrétaire de séance : Cathy MALLARD

**Délibération n°2025-04-020
COTISATION AUX ORGANISMES EXTERIEURS**

Vu l'adhésion de la commune aux associations et organismes

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

➤ Valide le versement des cotisations suivantes :

ORGANISMES – ASSOCIATIONS	2025
Parc Naturel Régional de Brière	3 773,46
AMF 44 (assoc fédérative départementale des maires et présidents d	786,12
Commune de Pont-Château RASED	343,20
Bruded Association	1 035,98
Association des Maires de l'Ouest de la Loire Atlantique	60,00
Commission Syndicale de Grande Brière Mottière	1 377,00
Polleniz	638,79
CAUE	480,00
TOTAL	8 494,55

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance,
Cathy MALLARD**



Affiché le 03/04/2025